

Agence Belga 23/10/2000

POUR UNE LIBÉRALISATION DES POSTES EN EUROPE.

BRUXELLES 23/10 (ATS-BELGA): Les partisans de la libéralisation des services postaux en Europe ont lancé lundi à Bruxelles une initiative en faveur d'une concurrence libre et équitable, y voyant voient la clé pour améliorer la qualité et les prix. La "Free and Fair Post Initiative" (FFPI) compte jusqu'ici une douzaine de membres, tels que Euro-Commerce (4,7 millions de détaillants), des fédérations patronales nationales ou l'opérateur postal United Parcel Service (UPS). Elle veut faire contre-poids aux arguments des opposants à la libéralisation, qu'elle juge "très bruyants". La mutation des services postaux a lieu, qu'on le veuille ou non, a expliqué Philippe Bodson, sénateur PRL et administrateur du groupe Diamant Boart, président de la FFPI, devant la presse. Ce bouleversement est poussé par les nouvelles technologies de l'information et le commerce électronique. La seule façon de le contrôler est une libéralisation progressive, mais à terme totale. Dans l'intérêt des utilisateurs, Philippe Bodson est convaincu qu'il faut fixer une échéance pour l'ouverture totale du marché des services postaux à la concurrence. Ce pourrait être 2007.

L'absence de date butoir prive le processus d'une indispensable dynamique, estime le sénateur PRL. La FFPI ne conteste pas le maintien d'un "service universel", qui doit être défini pays par pays. Chacun doit par exemple décider d'avoir une ou deux distributions de courrier par jour, cinq ou six jours par semaine. Mais il n'est pas nécessaire de réserver un secteur de monopole pour financer ces prestations de base. Le financement du service universel peut se faire par un fonds, auquel tous les opérateurs postaux devraient contribuer, ou par des subventions de l'Etat. Le coût de ce service devrait être défini sur la base d'une comptabilité parfaitement transparente. La FFPI soutient le projet de libéralisation du commissaire européen Frits Bolkestein.

Ce projet très contesté prévoit d'ouvrir à la concurrence d'ici 2003 le marché national des lettres et colis de plus de 50 grammes dans toute l'Union européenne (UE). La limite actuelle est de 350 grammes dans l'UE. Même si elle concentre son action en priorité sur l'UE, la FFPI est ouverte à des membres de toute l'Europe. Pour représenter les intérêts des petits utilisateurs, elle est en discussion avec le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), dont la Fédération romande des consommateurs (FRC) est membre.

(c) Agence Belga 2000